

# AU FIL DU SAINT OGER



JUIN 2023

## A PROPOS DE NOTRE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Pour mémoire, notre projet consiste à offrir des conditions de travail adaptées aux 24 professionnels de santé (dont 5 médecins généralistes) qui œuvrent chaque jour au bénéfice de 5 000 patients de Deyvillers et des environs.

Ainsi nous prévoyons d'agrandir de 150 m<sup>2</sup> le bâtiment existant et d'améliorer les conditions d'accueil dans l'ensemble de la structure (isolation phonique, climatisation, sols, etc.).

Le montant des travaux, estimé à 590 000 € hors taxe, sera financé à hauteur de 80 % par des fonds publics.

L'état, la région Grand Est et la Communauté d'agglomération d'Epinal ont validé leur participation financière. Le conseil départemental des Vosges doit nous confirmer son aide très prochainement. Les 20 % restant seront pris en charge par la commune de Deyvillers et huit autres communes des environs. Il s'agit de Dogneville, Aydoilles, Jeuxey, Longchamp, Vaudéville, Sercoeur, Dignonville et Villoncourt.

Le cabinet d'architecte Bouillon Boutier qui avait réalisé la construction du premier bâtiment a été retenu pour réaliser cette extension.

Les entreprises ont été consultées et pour chaque lot l'une d'entre elle a été retenue. Les travaux pourraient ainsi démarrer début juillet.

Bruno Chevrier, votre maire.

## DU THEATRE AU VILLAGE

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, Deyvillers accueille la Compagnie de Joli(e)s Mômes pour un spectacle en plein air pour tout public :

**En juillet au Kiosque de la Tuilerie**

Repli à la salle d'activités en cas de pluie.

La date en attente, vous sera confirmée fin juin sur le site de la mairie et sur Panneau Pocket.

## RAPPEL : HORAIRES DES TRAVAUX

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Merci à chacun de les respecter**

## ALSH « La nature dans tous ses états »

Le centre de loisirs fonctionnera du 10 au 28 juillet pour les enfants de 3 à 12 ans. Inscriptions à la semaine uniquement, à retourner en mairie avant le 3 juillet. Réservation des repas via le portail des familles. Programme en ligne sur le site internet deyvillers.fr.

Merci à toutes les personnes ayant répondu au sondage sur la mise en place de zones 30km/h dans certaines rues du village. L'équipe municipale, à l'aide de vos avis, réfléchit à la mise en œuvre de ce projet et vous tiendra informés.

## La forêt d'Halvantfays

La conservation des forêts est l'un des premiers intérêts des sociétés, et par conséquent, l'un des premiers devoirs des gouvernants (code forestier, 1827)

L'ensemble forestier d'Halvantfays (en français « devant les hêtres ») est situé à l'extrémité de la commune de Deyvillers en direction d'Aydoilles.

Cette forêt qui appartenait aux Dames du Chapitre d'Épinal, fut mise en vente au titre des biens nationaux en 1791. Faute d'acquéreur, elle passa à la caisse d'amortissement et ce n'est qu'en 1818 qu'eut lieu la vente de ces deux cents hectares. Parmi les quelques acquéreurs figure Joseph Évon, limonadier à Épinal, agronome et expérimentateur éclairé en sylviculture. La forêt resta propriété de la famille Évon jusqu'en 1881. La période d'acquisition du massif d'Halvantfays est favorable aux expérimentations destinées à repeupler cette forêt après les abus qui avaient suivi la révolution. À partir de 1820, fut mis en application un plan comportant essentiellement des semis de résineux. Joseph Évon procéda en premier lieu à des essais de semis de mélèzes dans son jardin d'Épinal dans un sol argilo-siliceux, de même nature que celui du massif d'Halvantfays. Il en tira des conclusions propres à faciliter les plantations in situ.

Outre le mélèze, Évon expérimenta l'implantation de diverses espèces de pins : Weymouth, Laricio, maritimes, pin noir d'Autriche, sapin baumier...et de quelques feuillus, tels le châtaignier et l'ailanthe glanduleux. De ces expérimentations d'acclimatation à Halvantfays, l'utilité de la propagation du mélèze, de l'épicéa et du weymouth est reconnue en respectant les conditions d'implantation : mélèze parties élevées du terrain, weymouth parties basses et humides, épicéa zones intermédiaires. Les échecs d'acclimatation de certaines espèces constatés par Évon sont dus, pour partie, aux conditions climatiques des années 1820 et plus précisément de l'hiver 1829, l'un des plus rigoureux du XIXe siècle. Le pin Laricio retrouve actuellement les faveurs des sylviculteurs en considération des changements climatiques.

Notons que le pin weymouth avait déjà été introduit dès 1809 par le sieur Doublat dans son parc du Château d'Épinal. De beaux spécimens remarquables peuvent être admirés à proximité de la roche Charlot en forêt d'Épinal. Joseph Évon et son fils Marie Napoléon, vétérinaire de profession, sont aidés dans leur mission de plantation par Jean Nicolas Mathieu de Deyvillers, leur garde particulier. Ce dernier est distingué par la société d'émulation en 1857 et 1863. Son action est également encouragée pour la plantation d'arbres fruitiers qu'il avait lui-même greffés, dans les espaces vides des forêts.

La forêt, bien précieux, source de vie, a fait de tout temps l'objet de l'attention soutenue des hommes dans les périodes de transitions historiques et climatiques.

Philippe Picoche

Sources : Archives départementales des Vosges, divers dossiers Bulletins de la Société d'Émulation, Revue forestière française.

### Mesures de protection contre les incendies de forêt

Jusqu'au 30 septembre sont interdits :

- les feux en forêt et à moins de 200 m des forêts
- les barbecues en forêt et toute forme de brûlage à l'air libre (écobuage, déchets verts) quelque soit l'endroit.
- il est interdit de fumer en forêt

**En raison de ces mesures, le barbecue a été démonté au parcours santé.**

### AGENDA

**Samedi 17 juin** : Fête de la musique au Kiosque de la Tuilerie organisée par l'Association Familiale.

**Dimanche 18 juin** : Marches contées au Parc de la Tuilerie organisées par Les Arbres pour la vie.

**Samedi 24 juin** : Auditions Ecole de musique de 10h à 12h, salle de musique. Ouvert à tous.

Kermesse-tombola Parc de la Tuilerie par l'ASCED.

**Vendredi 30 juin** : Apéro concert en soirée pour fêter les vacances Kiosque Tuilerie par Horizon Vosges Ahansal.

**Dimanche 2 juillet** : Portes ouvertes au Club du soleil, visite des installations de 10h à 12h30.

**Vendredi 7 juillet** : Barbecue des familles au Parc de la Tuilerie organisé par l'ASCED